

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL
ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
SESSION 2024

Sciences économiques et sociales

CORRIGÉ

Ce document comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.
Dès que ce document vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Dissertation :

Sujet : Dans quelle mesure les évolutions de l'emploi affaiblissent-elles le pouvoir intégrateur du travail ?

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|---|--|
| Quelles mutations du travail et de l'emploi ? | Comprendre que le travail est source d'intégration sociale et que certaines évolutions de l'emploi (précarisation, taux persistant de chômage élevé, polarisation de la qualité des emplois) peuvent affaiblir ce pouvoir intégrateur. |

1/ Consignes de notation

Dissertation : /20

| Objectif(s) d'apprentissage et attendus (notions, mécanismes, processus...) pour une très bonne copie : | |
|--|-----------------|
| <ul style="list-style-type: none">- Notions à mobiliser : travail, emploi, intégration sociale, précarisation, chômage et/ou taux de chômage, polarisation de la qualité des emplois- Mécanismes et processus à mobiliser :<ul style="list-style-type: none">o Les facteurs qui font du travail une source d'intégration socialeo Les effets des évolutions de l'emploi sur le pouvoir intégrateur du travailo Le pouvoir encore intégrateur du travail malgré les évolutions de l'emploi (non obligatoirement attendu) | |
| Copies quasiment blanches ou ne traitant pas du tout le sujet. | 1 |
| Absence ou quasi-absence des références de base (pas de mécanismes ou de notions au programme) - Pas d'argumentation – Aucune utilisation des documents. | 2 – 5 |
| Sujet mal traité : manque de rigueur dans la démonstration, manque de pertinence du plan (voire hors sujet) - Trop peu de mécanismes ou de notions du programme mobilisés - Trop peu de références aux documents. | 6 – 9 |
| Une problématique et une démonstration, quelques références aux mécanismes ou aux notions au programme, des références aux documents, MAIS des maladresses (réponse partielle ou superficielle ; des erreurs ; quelques passages hors-sujet). | Pas moins de 10 |

| | |
|--|-----------------|
| Problématique et démonstration correctes - Références aux mécanismes et aux notions au programme assez bien maîtrisées - Documents assez bien exploités. | Pas moins de 13 |
| Bonnes copies (bonne maîtrise du sujet avec une bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation pertinente des documents, plan cohérent et équilibré). | Pas moins de 16 |
| Très bonnes copies (très bonne maîtrise du sujet, avec une très bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation particulièrement pertinente des documents), voire copies excellentes (20). | Pas moins de 19 |

Quelques remarques :

1. Les notes les plus basses sont attribuées à des copies nettement déficientes.
2. Pour obtenir la note 20/20, une copie n'est pas tenue d'être parfaite ; elle peut même contenir des erreurs. Elle est simplement remarquable par rapport à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.
3. Si la mobilisation des notions est attendue, la définition explicite ne l'est pas.
4. A partir de la note 10, chaque ligne du tableau correspond à un plancher (il ne faut pas attribuer une note plus basse), mais elle ne constitue pas un plafond.
5. Un candidat qui n'utiliserait pas l'ensemble des documents du dossier documentaire ne sera pas pénalisé.
6. Un point au maximum pourra être retiré pour des problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point.

Consignes particulières

On acceptera les plans qui présentent simplement la manière dont les évolutions de l'emploi peuvent affaiblir le pouvoir intégrateur du travail comme ceux qui discutent les effets de ces évolutions sur le pouvoir intégrateur.

2/ Proposition de corrigé des concepteurs

Exploitation possible des documents :

| | |
|------------|---|
| Document 1 | <p>-Le document permet de montrer que le travail est une source d'intégration sociale : c'est un lieu de coopération, particulièrement entre collègues (83 %), un lieu de reconnaissance, particulièrement pour les cadres (75 %).</p> <p>-La précarisation touche une partie des emplois : les moins qualifiés connaissent de plus grandes craintes de perdre leur emploi : l'insécurité socio-économique est plus déclarée par les classes populaires (ouvriers et employés) et particulièrement dans les services (employés).</p> <p>-On observe une polarisation de la qualité des emplois : si la pression temporelle semble toucher la moitié des salariés, les marges d'autonomie sont bien différentes entre les cadres et les ouvriers. Un dixième des cadres déclarent avoir un travail répétitif contre 70 % des ouvriers. Le soutien entre collègues est bien plus fort que le soutien fourni par les supérieurs hiérarchiques.</p> |
| Document 2 | <p>Le document illustre la polarisation des emplois : entre 1996 et 2017 les professions très qualifiées et qualifiées se sont développées, leur part dans l'emploi a augmenté respectivement de 4 et 1 points de pourcentage. D'un autre côté, la part des professions moyennement qualifiées a diminué de 6 points de pourcentage.</p> |
| Document 3 | <p>- Malgré la décrue récente constatée depuis 1985, le taux de chômage reste élevé autour de 8 %. Ce document illustre le développement et l'installation d'un chômage de masse.</p> <p>- Alors que le chômage de longue durée - qui participe fortement à l'affaiblissement du pouvoir intégrateur du travail - reste plutôt faible et autour de 2-3%, le taux de chômage connaît de fortes variations atteignant plus de 10 % entre 1994 et 1999, ou entre 2013 et 2015. La différence illustre la précarisation des emplois : de plus en plus d'individus connaissent des périodes de chômage entre des périodes d'emplois plus ou moins courtes (CDD, contrats intérimaires qui se développent à partir des années 1980).</p> |
| Document 4 | <p>-Ce document illustre concrètement la précarisation des emplois : alternance entre contrats courts et périodes de chômage brouillant les frontières entre emploi, chômage et inactivité : Les horaires fractionnés, les contrats oraux, souvent courts, particulièrement dans le secteur des services à la personne.</p> <p>-Cette précarisation touche particulièrement les emplois les moins qualifiés, ici les femmes issues de milieux populaires ruraux. Cela n'est pas sans conséquence sur l'intégration sociale, à la fois professionnelle et personnelle (séparation de son conjoint, déménagement)</p> |

Problématique possible :

Les sociétés modernes se caractérisent par la centralité du travail. C'est en effet à travers le travail comme activité que les individus réalisent leurs potentialités et acquièrent les moyens de leur autonomie. Mais, c'est également par le travail qu'ils obtiennent un statut social et, interagissant les uns aux autres, créent du lien social. Le travail est donc au fondement du processus par lequel les individus s'intègrent à la société.

A partir du dernier tiers du vingtième siècle, la hausse du chômage mais également la précarisation de l'emploi ainsi que la polarisation des emplois ont soulevé des problèmes d'intégration et conduit à questionner la place du travail dans les sociétés contemporaines.

Ainsi nous pouvons nous demander dans quelle mesure les évolutions du travail affaiblissent le rôle intégrateur de l'emploi aujourd'hui en France.

Proposition de plan détaillé :

| | |
|--|---|
| I) Les évolutions de l'emploi affaiblissent le pouvoir intégrateur du travail. | II) Mais le travail reste une source centrale d'intégration sociale. |
| A) La précarisation et le chômage de masse affaiblissent le pouvoir intégrateur du travail. | A) Le travail, lieu de sociabilités et de reconnaissance est source d'intégration sociale |
| <ul style="list-style-type: none">• Plus le risque de chômage est présent et sa durée élevée, et plus le chômage nuit à l'intégration. Demeurer durablement privé d'emploi revient dans les sociétés contemporaines à enfreindre une norme essentielle de la vie sociale. Par conséquent, les significations négatives associées à un chômage prolongé peut provoquer un mal-être voire une expérience douloureuse et humiliante, qui peut conduire à la rupture des liens sociaux et à l'exclusion.• L'une des caractéristiques essentielles de l'emploi précaire (CDD, intérim, temps partiel subi) tient dans la réduction et le fractionnement du temps de travail. Il limite donc le temps des | <ul style="list-style-type: none">• Le travail est devenu dans nos sociétés industrielles le facteur principal du lien social du fait du passage à la solidarité organique qui relie les individus par des liens de complémentarité issus de la division sociale du travail.• Le travail procure également une reconnaissance de son utilité sociale. Pour exister socialement, il faut être reconnu par les institutions qui octroient une place et un revenu. Par le travail chacun fait preuve de sa compétence, de son utilité, de sa qualité.• De plus, le travail est une instance centrale de socialisation secondaire et professionnelle. De nombreux liens sociaux découlent du lien professionnel : |

| | |
|---|--|
| <p>interactions professionnelles entre travailleurs. Sans contact, sans échange et communication durable, les conditions de l'intégration à l'entreprise, au collectif de travail ou à un syndicat se dégradent.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - relations conjugales (rencontres sur le lieu de travail), amicales, - liens syndicaux et militants à travers les conflits du travail. <ul style="list-style-type: none"> • Enfin, le travail peut conférer un statut social valorisant, le métier étant un élément central de son identité sociale (on se présente souvent par son métier, son emploi). |
| <p>B) La polarisation de la qualité des emplois affaiblit le pouvoir intégrateur du travail.</p> | <p>B) Le travail est également source d'intégration économique</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • En termes salariaux, la polarisation du marché du travail est manifeste : l'emploi correspondant aux salaires du milieu de la distribution se contracte, tandis que l'emploi à bas salaire résiste et celui à haut salaire progresse. Si plusieurs types d'emplois, peu ou non qualifiés, en particulier dans les services, semblent davantage préservés, leurs caractéristiques et l'évolution de leurs qualités les rendent bien peu attrayants, et exposent souvent leurs titulaires à des formes variées de précarité. • L'activité professionnelle elle-même est source de bonheur dès lors qu'elle permet l'épanouissement des personnes. Mais, comme le montrent les enquêtes sur les relations entre bonheur et travail, les différences de statut social sont déterminantes. Au contenu de l'activité professionnelle, à l'organisation du travail et aux conditions de travail, il convient donc d'adjoindre les différents éléments qui forment le statut | <ul style="list-style-type: none"> • Les personnes occupant un emploi stable se voient octroyer un certain nombre de dispositions associées au statut qui les intègrent à la société. • Il permet d'obtenir un revenu et une sécurité financière : moyen d'accéder à l'autonomie, aux loisirs, de pouvoir fonder une famille et d'élaborer des projets sur le long terme (achat immobilier...). • Par ailleurs, l'emploi stable permet l'accès à des droits sociaux notamment liés à la protection sociale (retraite, santé...) : ces derniers représentent une protection contre les principaux risques sociaux (maladie, chômage, vieillesse) en cotisant à la Sécurité sociale et donc en profitant de l'assurance des autres cotisants. |

| | |
|--|--|
| d'emploi pour apprécier le degré et la qualité de l'intégration. | |
|--|--|

Proposition de plans alternatifs :

- I) La hausse du chômage (A) affaiblit le pouvoir intégrateur du travail (B)
- II) La précarisation de l'emploi (A) affaiblit le pouvoir intégrateur du travail (B)
- III) La polarisation des emplois (A) affaiblit le pouvoir intégrateur du travail (B)

I) Le travail est une source centrale d'intégration sociale.

A) Le travail, lieu de sociabilités et de reconnaissance est source d'intégration sociale

B) Le travail est source d'intégration économique

II) Mais les évolutions de l'emploi affaiblissent le pouvoir intégrateur du travail.

A) La précarisation et le chômage de masse affaiblissent le pouvoir intégrateur du travail.

B) La polarisation de la qualité des emplois affaiblissent le pouvoir intégrateur du travail.

Épreuve composée

→ EC1

Question : Montrez que, dans les sociétés démocratiques, l'École vise à favoriser l'égalité des chances (4 points).

1/ Consignes de notation

EC1 : /4

| Attentes générales pour une très bonne copie | Consignes particulières |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Notions à mobiliser : sociétés démocratiques, École, égalité des chances- Mécanismes ou processus à mobiliser :<ul style="list-style-type: none">○ lien entre sociétés démocratiques et égalité des chances○ évocation d'au moins un moyen dont dispose l'École pour assurer l'égalité des chances | On ne sanctionnera pas les copies qui ne traitent pas du lien entre sociétés démocratiques et égalité des chances. |

2/ Proposition de corrigé des concepteurs

Réponse possible :

L'École est ici entendue au sens large, comme l'ensemble des institutions chargées de délivrer un enseignement dans le cadre de la formation initiale (écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, enseignement supérieur).

Comme le commande une société démocratique dans laquelle les statuts et privilèges de naissance n'ont pas lieu d'être, l'École a pour mission de favoriser l'égalité des chances : faire en sorte que chaque enfant dispose des « mêmes chances » de réussir sa scolarité et d'accéder aux études supérieures, y compris aux grandes écoles, indépendamment de son origine sociale ou ethnique, de son sexe, des moyens financiers de ses parents, de son lieu de naissance, de sa conviction religieuse, d'un éventuel handicap, etc. Avoir les mêmes chances de réussir à l'école contribue à l'égalité des chances et donc au fait que la situation sociale des individus soit indépendante de leur origine sociale.

Il est donc nécessaire que l'École soit accessible à tous. Pour promouvoir l'égalité des chances, l'École a ainsi progressivement accueilli de nouveaux publics et allongé la durée de scolarité.

→ EC2

1/ Consignes de notation

Question 1 : A l'aide du document, comparez la conjoncture économique de l'Espagne et de la Lettonie. (2 points)

Question 2 : A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez pourquoi un choc asymétrique peut induire des difficultés de mise en œuvre des politiques économiques dans la zone euro. (4 points)

EC2 : /6

| | Attentes générales pour une très bonne copie | Consignes particulières |
|------------------|---|--|
| Question 1 /2 | <ul style="list-style-type: none">- Mobilisation des quatre données- Mise en évidence des différences entre les deux pays | On n'attend pas de calcul et on admet une simple lecture littérale des données, en utilisant les termes taux d'inflation et taux de chômage. |
| Question 2 /4 | <ul style="list-style-type: none">- Notions à mobiliser : choc asymétrique, politiques économiques, zone euro- Mécanisme et processus à mobiliser : caractère commun de la politique monétaire, seule la politique budgétaire peut répondre à un tel choc, mais elle est contrainte (traités européens). | Si la mobilisation des notions est attendue, la définition explicite ne l'est pas. |

2/ Proposition de corrigé des concepteurs

Question 1 : A l'aide du document, comparez la conjoncture économique de l'Espagne et de la Lettonie. (2 points)

Réponse possible :

Le taux d'inflation et le taux de chômage sont deux des indicateurs qui permettent de caractériser la conjoncture d'une économie nationale.

Ainsi nous pouvons voir qu'en Espagne, en mai 2023, le taux d'inflation était de 2,9 % alors qu'il n'était de 12,3 % en Lettonie. Cependant, le taux de chômage était de 12,7% en Espagne en mai 2023 alors qu'il n'était que de 5,7 % en Lettonie.

Ces deux pays membres de l'Union européenne ont donc des conjonctures économiques différentes au printemps 2023.

Question 2 : A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez pourquoi un choc asymétrique peut induire des difficultés de mise en œuvre des politiques économiques dans la zone euro. (4 points)

Réponse possible :

Dans la zone euro, la politique conjoncturelle repose sur la politique monétaire qui est du ressort de la banque centrale européenne et sur la politique budgétaire qui est du ressort des États.

La politique monétaire étant unique pour l'ensemble des pays de la zone, elle s'avère peu utile en cas de chocs asymétriques puisqu'elle ne peut pas proposer un traitement différencié selon la situation des pays. En conséquence, un choc affectant un seul ou quelques pays ne conduit pas nécessairement la BCE à agir si ce choc ne modifie pas le taux d'inflation dans la zone euro. Ainsi un pays comme la Lettonie du fait de son fort taux d'inflation en 2023 (12,3 %) n'aura pas les mêmes attentes en termes de politique monétaire que l'Espagne qui elle a connu un taux d'inflation modéré sur la même période (2,9 %).

A l'inverse, la politique budgétaire étant du ressort de chaque État, elle semble adaptée pour gérer les chocs asymétriques. En effet, un État peut décider de mener une politique de relance budgétaire pour faire face à un ralentissement de l'activité économique ou un fort taux de chômage qui ne concernerait que lui comme c'est le cas de la Grèce en 2023 dont 10,3 % de la population active est au chômage. Cependant, l'action des États en termes de politique budgétaire est encadrée par les traités européens. En effet, le déficit public ne peut pas excéder 3 % du PIB et la dette publique ne doit pas dépasser les 60 % du PIB. Ces critères limitent la capacité des États à mener des politiques budgétaires de relance lorsque l'activité économique ralentit.

→ EC3

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les pouvoirs publics disposent de plusieurs instruments pour assurer la justice sociale.

Programme officiel : Regards croisés

| Questionnement | Objectifs d'apprentissage |
|---|---|
| Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ? | -Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations). |

1/ Consignes de notation

Pour l'EC3 : /10

| | |
|---|----------------|
| Objectif(s) d'apprentissage et attendus (notions, mécanismes, processus...) pour une très bonne copie : | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Notion à mobiliser : pouvoirs publics, justice sociale, fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations - Mécanismes et processus à mobiliser : comment les pouvoir publics peuvent agir sur les quatre instruments et comment ces instruments peuvent assurer la justice sociale. | |
| Copies quasiment blanches ou ne traitant pas du tout le sujet | 1 |
| Manque très important de références de base (pas de mécanismes ou de notions au programme). Aucune utilisation des documents. | 1,5 - 2,5 |
| Sujet mal traité : la consigne n'est pas respectée - Manque de pertinence du raisonnement (voire hors sujet) - Trop peu de mécanismes ou de notions au programme en lien avec la consigne - Trop peu ou pas de références aux documents - Pas de connaissances personnelles adaptées. | 3 - 4,5 |
| Un raisonnement globalement conforme à la consigne, quelques références aux mécanismes ou aux notions au programme, des références aux documents, MAIS des maladresses (des oublis ; des erreurs ; des passages hors-sujet...). | Pas moins de 5 |

| | |
|--|------------------|
| Un raisonnement correct et globalement conforme à la consigne - Des références aux mécanismes ou aux notions au programme maîtrisées - Des documents relativement bien exploités. | Pas moins de 6,5 |
| Bonnes copies (raisonnement satisfaisant avec une bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation pertinente des documents). | Pas moins de 8 |
| Très bonnes copies (très bon raisonnement avec une très bonne maîtrise des mécanismes et notions au programme, exploitation particulièrement pertinente des documents), voire copies excellentes (10). | Pas moins de 9,5 |

Quelques remarques :

1. Pour obtenir la note 10/10, une copie n'est pas tenue d'être parfaite ; elle peut même contenir des erreurs. Elle est simplement remarquable par rapport à ce que l'on peut attendre d'un élève de terminale.
2. A partir de la note 5, chaque ligne du tableau correspond à un plancher (il ne faut pas attribuer une note plus basse), mais elle ne constitue pas un plafond.
3. Un candidat qui n'utiliserait pas l'ensemble des documents du dossier documentaire ne sera pas pénalisé.
4. On ne pénalisera pas une EC3 dont une partie serait hors sujet dès lors que le reste de la copie répond pertinemment au sujet.

Remarque concernant l'épreuve composée : un point au maximum pourra être retiré pour des problèmes d'orthographe et d'expression – au contraire, une copie exemplaire en termes d'orthographe et d'expression pourra être valorisée d'un point. Même si ce point concerne l'ensemble de l'épreuve composée, il ne sera soustrait ou attribué que sur la note de l'EC 3.

Consignes particulières

Une copie qui ne présenterait pas la totalité des quatre instruments dont les pouvoirs publics disposent pourrait obtenir le maximum de points.

2/ Proposition de corrigé par des concepteurs

Exploitation possible des documents

| | |
|------------|---|
| Document 1 | <p>Ce document montre la redistribution opérée par l'État-Providence.</p> <p>Le niveau de vie moyen des plus pauvres (<D1) augmente de 207,4% grâce aux prestations reçues et le peu de prélèvements (seulement 160 € versés en 2020). Dans le même temps, les plus riches (>D9) voient leur niveau de vie baisser de 24,8 %, ils bénéficient de prestations sociales à hauteur de 310 euros mais doivent s'acquitter de 20 240 euros en moyenne de prélèvements.</p> <p>Ce document illustre la fiscalité (impôts directs) et la protection sociale par des logiques d'assurance (ligne financement de la protection sociale) et aussi par des mesures d'assistance (ligne impôts directs ou prestations familiales par exemple).</p> <p>Ce sont des instruments de justice sociale, car ils permettent de réduire les inégalités économiques (inégalité de situation).</p> |
| Document 2 | <p>Ce texte illustre la lutte contre les discriminations par l'État.</p> <p>La loi Copé-Zimmermann vise la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et permet de surveiller l'égalité professionnelle. Elle fixe un quota de 40% de femmes dans les conseils d'administration d'environ 2000 entreprises en France en 2011.</p> <p>Ce document illustre la lutte contre les discriminations des femmes dans les fonctions de responsabilité, les quotas sont un instrument de justice sociale permettant de favoriser l'égalité des situations et des chances.</p> |
| Document 3 | <p>Ce document montre l'évolution de la dépense pour le service collectif d'éducation. Il met en lumière la massification scolaire permise par la gratuité du service.</p> <p>Les dépenses sont de plus en plus importantes, signe possible d'un plus grand nombre d'élèves accueillis.</p> <p>Entre 1980 et 2020, les dépenses intérieures d'éducation ont doublé, passant de 80,9 milliards d'euros constants à 160,6 milliards d'euros constants. La dépense moyenne d'éducation par élève en 2020 est de 8 900 €, les ménages ne financent que 6,5% de cette somme, ce sont l'État et les collectivités territoriales qui financent la majeure partie.</p> <p>Ainsi, l'école est un service collectif permettant de réduire les inégalités, elle est gratuite, ouverte à tous, mais financée par les pouvoirs publics, c'est-à-dire par le budget public regroupant impôts et taxes de toute la population.</p> |

Raisonnement possible :

Les pouvoirs publics disposent de plusieurs instruments pour favoriser la justice sociale et ainsi lutter contre les inégalités.

Un des instruments de justice sociale utilisé par les pouvoirs publics, est la fiscalité. Il existe de nombreuses formes d'impôts et de taxes, aux assiettes variées, qui sont des recettes pour l'État, lui permettant de financer certains services ou certaines aides. Les dispositifs d'assistance, sont financés par les recettes fiscales et viennent en aide aux plus démunis, sous conditions de ressources.

Les impôts progressifs sont les plus redistributifs, on parle d'une redistribution verticale, permettant de réduire les inégalités économiques.

Illustration par le document 1 : impôt sur le revenu, taxe d'habitation, impôt sur la fortune immobilière sont des exemples de prélèvements fiscaux permettant de réduire les inégalités économiques. Le montant versé dépendant de la richesse des ménages. Les lignes prestations familiales, aides au logement pourront servir d'exemple de mesures d'aides financées par les impôts (redistribution verticale)

Les pouvoirs publics disposent également d'un système de protection sociale.

L'État prélève des cotisations sociales aux travailleurs et à leurs employeurs pour assurer contre 5 risques (maladie, vieillesse, accident du travail, famille, chômage). Ce système repose sur une logique de contribution / rétribution. On parle d'une redistribution horizontale.

Illustration par le document 1 : grâce à la ligne financement de la protection sociale.

Les pouvoirs publics gèrent des services collectifs pour assurer la justice sociale.

Les services collectifs sont gratuits et donc accessibles à tous. Ils sont financés par le budget public et bénéficient à tous, peu importe leur revenu. S'opère alors une redistribution verticale, les plus riches participant davantage à leur financement via la fiscalité, mais n'en bénéficiant pas plus que les plus pauvres.

Illustration par document 3 : l'école est un exemple de service public bénéficiant à tous, financés par les prélèvements obligatoires de toute la population, que les familles aient des enfants en âge d'être scolarisés ou non.

Enfin, pour assurer la justice sociale les pouvoirs publics luttent contre les discriminations. Certaines populations sont désavantagées suite à une caractéristique particulière, faisant d'elle une minorité. L'État participe à la restauration de l'égalité des situations en luttant contre les discriminations, par des mesures de prévention, des sanctions ou encore des mesures de discrimination positive (exemple document 2). Ces dernières visent à proposer un avantage à des groupes traditionnellement désavantagé, les quotas en sont un exemple.